

qui est un trait hautement énigmatique de l'ordre des mots en grec, affirme l'auteur (p. 136). Celui-ci dégage trois mécanismes en action dans l'ordre des mots, décelables aux niveaux morphosyntaxique, prosodique et pragmatique. La seconde partie (p. 175-270) teste ce que F. Scheppers nomme « l'hypothèse colon », en rappelant, p. 121, qu'Aristote avait étudié la période et défini le *colon* comme une de ses parties (*Rhétorique* 1409-1410). La segmentation des textes de Lysias et de Platon en *cola* occupe une large place dans la démonstration, dont la compréhension est facilitée par de nombreux tableaux. Différents types de *colon* sont postulés, qui ne sont pas sans rappeler l'analyse logique pratiquée anciennement et dont la pertinence est bien manifeste dans le présent travail. La conclusion qui s'en dégage insiste sur l'approche *orale* de ces textes, ce qui n'est pas en soi une constatation originale, reconnaît l'auteur, insistant surtout sur les conséquences de cette approche dans le traitement des textes grecs (p. 270). Ceux-ci doivent être lus dans une perspective pluraliste, incluant un certain nombre de paramètres, au premier rang desquels les unités d'intonation. La troisième partie, la plus étendue (p. 271-429), a pour objectif de proposer une approche pragmatique des textes grecs. Des considérations théoriques préliminaires, agrémentées de plusieurs grands schémas, permettent au lecteur d'aborder assez aisément la thématique de l'auteur (p. 273-318). Dans les discours judiciaires de Lysias, dont l'étude requiert plusieurs dizaines de pages (p. 319-372), et les dialogues de Platon (p. 373-399), F. Scheppers perçoit des structures en arbres. Il esquisse plusieurs pistes de recherche, dont un questionnement sur l'opposition entre langage spontané, quotidien, et rhétorique classique (p. 372) ; de même dans un dialogue platonicien, le statut social des interlocuteurs ne doit-il pas être pris en considération (p. 383) ? La structure en arbres est dépendante de la forme linguistique, dont la complexité est fonction de différents éléments, comme les particules, l'aspect verbal (p. 401-422). Dans la conclusion générale (p. 431-445), l'auteur, récapitulant, comme il se doit, ses hypothèses, souhaite qu'elles puissent aboutir à une approche cognitive des textes du grec ancien soi-disant « oraux » et renouveler ainsi les études sur l'ordre des mots. C'est dire la richesse du thème abordé, comme en témoignent également les divers index (p. 449-4472), qui permettent au lecteur voulant élucider un point particulier de circuler facilement dans ce livre, et la bibliographie exhaustive (p. 473-484). Sans nul doute ce livre, qui avance des hypothèses nombreuses et originales, appelle des commentaires et des propositions de la part des hellénistes mais aussi des spécialistes de linguistique générale. En outre ce travail devrait être poursuivi et complété par l'auteur selon d'autres points de vue, de nature philosophique essentiellement (p. 445, note 443). L'ordre des mots est, en effet, un sujet qui peut être abordé sous différents angles théoriques et dont l'étude est propre à divers renouvellements, comme le démontre bien ce livre.

Monique BILE

André CHEYNS, *Cahier de vocabulaire grec. Pour un apprentissage en lien avec le français*. Louvain-la-Neuve, Université, 2011. 1 vol. 20,5 x 29 cm, XIII-149 p.

En 1998, André Cheyns publiait un *Vocabulaire grec pour la lecture des auteurs* (LII-322 p.) qui rencontrait une nécessité évidente : permettre l'étude en langue originale des textes grecs. C'est à une autre nécessité que répond ce *Cahier de vocabulaire*

grec, un peu moins ambitieux peut-être, mais tout aussi estimable : guider les premiers pas de l'étudiant dans la maîtrise du lexique grec. Ce travail est donc destiné à tous les débutants en grec ancien, ceux de l'enseignement secondaire et ceux des universités. C'est bien évidemment la maîtrise du lexique qui peut conduire à la compréhension des textes. Étudier le vocabulaire de façon progressive est donc fondamental. C'est un aspect que souligne d'emblée l'auteur en évoquant l'allégorie de la caverne chez Platon. Le plan de l'ouvrage est très méthodique. Il comprend dix sections. Les mots grecs sont rangés selon les classes morpho-syntaxiques et les déclinaisons : substantifs des trois déclinaisons (1-3), adjectifs (4-6), nombres cardinaux et ordinaux (7), pronoms et adjectifs-pronoms (8), verbes (dans l'ordre alphabétique) (9), adverbes, prépositions, conjonctions et particules (10). Une liste des temps primitifs des verbes inclus dans le noyau lexical est donnée en annexe (p. 119-129). Des liens avec le français sont établis aussi souvent que possible comme moyen mnémotechnique, mais aussi pour montrer que le grec ancien a fourni au français plus de mots qu'on le pense généralement, même en dehors du vocabulaire scientifique. Les trois étapes qui ont conduit à l'élaboration du vocabulaire sont clairement expliquées dans l'introduction : (1) sélection des mots (environ 1200 [1283 exactement, repris dans l'index des mots grecs, p. 131-141], ce qui est moins que les vocabulaires de base les plus répandus : le *Vocabulaire grec* de P. Collin, 4^e éd., Liège, 1963 en compte 3320, y compris des mots homériques et poétiques, le *Vocabulaire grec de base* de S. Byl, 11^e éd., Bruxelles, 2008, 1700 et le *Vocabulaire de base du grec, alphabétique, fréquentiel, étymologique* de G. Cauquil – J.-Y. Guillaumin, Besançon, 1985, 1600), (2) choix des traductions, (3) présentation des notices. (1) La sélection des mots s'est faite en trois étapes. D'abord, il faut partir de Xénophon, qui, ayant écrit sur des sujets divers, a employé un vocabulaire varié. Certains mots, d'un usage plus restreint, ont toutefois été supprimés. Pour compléter le vocabulaire avec les termes juridiques et institutionnels importants, le second auteur de référence est Lysias. Ce dépouillement a conduit à constituer un ensemble de 3000 mots environ, dont il convenait d'extraire les 1200 termes les plus utiles aux débutants. La réduction a été opérée en se fondant sur l'expérience personnelle et sur le *Vocabulaire de base du grec* de Cauquil-Guillaumin ainsi que les *Tables fréquentielles du grec classique d'après Antiphon, Andocide, Démosthène, Euripide, Isocrate, Lysias, Xénophon* réalisées sous la direction de Jean-Claude Carrière (Paris, 1985). Des ajustements ont toutefois encore été nécessaires. Au terme de la troisième étape un noyau lexical de 642 mots (repris à la fin du cahier, p. 143-148) a été délimité. Dans le lexique, les mots de ce noyau sont marqués par un losange après le carré qui précède chacun des lemmes repris dans le vocabulaire. (2) En ce qui concerne les traductions, il n'est pas utile, dans un vocabulaire destiné à l'étude, de citer un grand nombre de traductions. Seules doivent être mentionnées celles qui évoquent le mieux le sens des mots. La polysémie est toutefois une réalité en grec, même pour les débutants. Que l'on pense à l'adjectif *δεινός* ou au verbe *ἔχω*. Dans ces cas, il est nécessaire de fournir toutes les traductions utiles. Tout aussi nécessaires sont les précisions morphologiques et syntaxiques. Pour les verbes, il faut distinguer l'actif et le moyen. Il est aussi utile de signaler le cas des compléments de certains verbes ou adjectifs. (3) Les notices se présentent sur trois colonnes. La colonne de gauche contient les mots grecs avec les précisions habituelles : l'article pour les substantifs, le génitif singulier pour les

substantifs de la troisième déclinaison, les formes du féminin distinctes de celles du masculin et les formes du neutre pour les adjectifs, les pronoms relatifs et les adjectifs-pronoms. La colonne centrale présente les informations suivantes : pour les adjectifs, les degrés de comparaisons en (ι)ων, -ιστος, pour les verbes, l'aoriste actif et/ou moyen, les traductions françaises avec, si nécessaire, une brève explication, des mots français, le cas échéant, reliés par leur étymologie au mot grec (deux séries : mots français connus accompagnés d'une définition et mots français apparentés, mais sans définition). Dans la colonne de droite apparaissent des mots grecs pourvus du même radical. En outre, un nombre limité d'expressions courantes est mentionné. Cette présentation très claire, qui distingue bien toutes les informations, permet une étude aisée. On ne peut que se réjouir de disposer d'un *Cahier de vocabulaire grec* soigné et clair qui, tout en maintenant les exigences, s'adapte à la réalité de l'enseignement du grec.

Bruno ROCHETTE

Christine MAUDUIT et Pascale PARÉ-REY (Éd.), *Les maximes théâtrales en Grèce et à Rome : transferts, réécritures, emplois*. Actes du colloque organisé les 11-13 juin 2009 par l'Université Lyon 3 et l'ENS de Lyon. Paris, De Boccard, 2011. 1 vol. 17 x 27 cm, 465 p. (COLLECTION DU CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR L'OCCIDENT ROMAIN, 37). Prix : 45 €. ISBN 978-2-904974-41-0.

Cet ouvrage, issu d'un colloque organisé à l'Université Lyon 3 et à l'École Normale Supérieure de Lyon (11-13 juin 2009), contient vingt-deux communications, réparties presque à parité entre le grec et le latin. Dix contributions couvrent la littérature grecque, d'Eschyle au lexique byzantin de la Souda, les autres la littérature latine, d'Ennius à saint Jérôme. La répartition des études en deux parties est toutefois fondée sur un autre principe, plus pertinent que celui de la langue de l'auteur citateur : l'*intragénéricité* et l'*intergénéricité*. C'est ainsi que la première partie est consacrée aux modes d'intégration des maximes dans les genres dramatique, comique et tragique, tandis que la seconde s'efforce de dégager les fonctions de ces opérations de remploi : fonction rhétorique, fonction polémique / apologétique, fonction pédagogique / protreptique à la philosophie, fonction éthopoiétique, fonction esthétique et littéraire. Une introduction substantielle et claire propose d'utiles réflexions méthodologiques sur la problématique envisagée ainsi qu'un aperçu du contenu de l'ouvrage, qui souligne le fil conducteur d'une contribution à l'autre. Il est d'abord question de la terminologie. Il s'agit de préciser le sens des termes retenus dans le titre du colloque, à commencer par le mot « maxime », en grec γνώμη, en latin *sententia*. Les traités de rhétorique de l'Antiquité fournissent des définitions de ces termes qui permettent de dégager les caractéristiques essentielles de ce que l'on appelle une maxime : brièveté et concision, contenu relatif à la vie humaine, pensée générale exprimée au moyen de mots de sens plein (verbes, substantifs, adjectifs). Les trois mots « transfert », « réécriture », « emploi », qui sont le fil rouge du colloque et qui déterminent l'axe de réflexion, doivent aussi être précisés. Le « transfert » désigne le déplacement du texte sentencieux d'un contexte vers un autre, la « réécriture » concerne la transformation plus profonde affectant soit le contenu soit la forme, souvent avec une intention parodique, le « emploi », enfin, est relatif, comme en architecture (« matériaux